

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 06	Fax : +32 (0) 69 89 05 04	Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE307 Communication: Animation socioculturelle			
Code	SOCM3B07	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-Louis LANGLAIS (jean-louis.langlais@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Animer, un groupe, un quartier, un village, une ville, une région, un projet.

L'animateur est un porteur de projet, un concepteur, un organisateur, un médiateur.

Il vise à favoriser, la rencontre, l'exercice de la citoyenneté, la transmission, la création, le vivre ensemble, l'innovation, le changement social et culturel, l'art et la culture, le droit à la culture.

Ce cours visera à donner un maximum d'outils et de références permettant à l'étudiant d'expérimenter la notion de médiation culturelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**
 - 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur
 - 1.3 Avoir le sens de l'écoute et être ouvert au dialogue
 - 1.4 Faire preuve de maîtrise de soi et respecter son interlocuteur
- Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**
 - 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
 - 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**
 - 3.1 Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
 - 3.2 Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles
 - 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)
- Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**
 - 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
 - 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
- Compétence 5 **Informé, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
 - 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
 - 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
 - 5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information
- Compétence 6 **Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité**

6.2 Mettre sa créativité au service de ses actions

6.4 Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM3B07A Animation socioculturelle 3 20 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B07A Animation socioculturelle 3 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2020-2021 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Animation socioculturelle 3			
Code	23_SOCM3B07A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Louis LANGLAIS (jean-louis.langlais@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Animer, un groupe, un quartier, un village, une ville, une région, un projet : l'animateur est un porteur de projet, un concepteur, un organisateur, un médiateur.

Il vise à favoriser, la rencontre, l'exercice de la citoyenneté, la transmission, la création, le vivre ensemble, l'innovation, le changement social et culturel, l'art et la culture, le droit à la culture.

Ce cours visera à donner un maximum d'outils et de références permettant à l'étudiant d'expérimenter la notion de **médiation culturelle**.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours l'étudiant sera capable de concevoir un projet de médiation culturelle et d'éducation artistique.

Il utilisera les compétences requises pour faire découvrir à un public déterminer une discipline artistique, un spectacle, un auteur, une oeuvre.

Favoriser l'information, la créativité, la participation d'un groupe, d'un public.

Comprendre l'attitude, les stratégies, le rôle et la fonction de l'animateur, concepteur, organisateur et médiateur.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ce cours visera à donner un maximum d'outils et de références permettant à l'étudiant d'expérimenter la notion de médiation culturelle.

Axe 1: Les lignes directrices de la médiation culturelle

La rencontre, l'accessibilité, la citoyenneté, la transmission, la création, le vivre ensemble, l'art et la culture, le public, le développement artistique, la profession et le métier d'animateur médiateur.

Axe 2: A la découverte de 5 disciplines artistiques

Regard sur les arts du cirque et les arts de la rue

Regard sur la danse contemporaine

Regard sur le cinéma: parler d'un film

Regard sur le théâtre

Regard sur le musée et l'oeuvre d'art

Axe 3: Projet recherche La médiation culturelle

La médiation culturelle dans différentes disciplines artistiques, arts du spectacle vivant (danse, théâtre, cirque, marionnette), arts de l'espace (architecture), arts du langage, arts du quotidien (design), arts du visuel (arts plastiques, photographie, cinéma) arts numériques , art musical, art de la rue.

1. Animer un public, un projet, un espace, une structure.

2. Concevoir, planifier, organiser une action de médiation culturelle.
3. Mise en pratique de ce projet de médiation culturelle.

Axe 4 : Lexique culturel : rappel des grands principes de l'Education permanente.

Axe 5: Visite de lieux culturels:

La journée du 8 décembre sera consacrée à la visite de lieux culturels(BAM exposition Roy Lichtenstein, Mons arts de la scène, Maison Folie) de la ville de Mons.

Démarches d'apprentissage

Rappel de la matière vue au cours précédent. Approche interactive

Le travail individuel demandé de recherche en médiation culturelle fera partie intégrante du cours et fera l'objet d'une évaluation régulière programmée à chaque cours.

La présence aux cours est vivement conseillée

La visite des lieux culturels à Mons est obligatoire

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement personnalisé de l'enseignant pour les étudiants qui en font la demande.

Ouvrages de référence

Abécédaire des arts et de la culture : Christian Ruby - Culture & société

La lecture du spectacle théâtral : Louise Vigeant - Mondia

L'animation professionnelle. JP AUGUSTIN, JC GILLET. L'Hamarttan.

Éducation populaire et puissance d'agir: Christian Maurel - L'Harmarttan

Animation socioculturelle. Pratiques multiples pour un métier complexe. C DELLA CROCE . L'Hamarttan

La médiation culturelle. BN ABODRAR, F MAIRESSE. PUF

La culture monde. G LIPOVETSKY, J SERROY. Odile Jacob

Démocratie et Cultures. M GUERIN. Observatoire des politiques culturelles

Les mondes de la médiation culturelle Tome 1 et 2 . L'Hamarttan

Supports

Présentation du cours avec support PowerPoint et reportages

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q 1 :

- Travail individuel de projet de médiation culturelle (50 % des points)
- Examen oral pour 50 % des points

Q 3 :

- Travail individuel retravaillé (30% des points)
- Examen oral (70% des points)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	50			Prj	30
Période d'évaluation	Exo	50			Exo	70

Prj = Projet(s), Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).